

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Séminaire régional sur les Pratiques de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

**Rabat, le 6 avril 2018**

Bank Al-Maghrib a organisé, du 4 au 6 avril 2018 à Rabat, en collaboration avec l'Institut Bancaire et Financier International relevant de la Banque de France, un séminaire portant sur les « Pratiques de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ».

Ce séminaire a pour objectifs de permettre aux participants de maîtriser les techniques de contrôle sur pièces et sur place du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de renforcer les pratiques en la matière avec l'appui de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Les principaux points du programme de ce séminaire sont les suivants :

- Normes liées à la LBC/FT ;
- Dispositif marocain de LBC/FT appliqué au secteur bancaire : cadre légal, réglementaire et opérationnel ;
- Rôle et action des Cellules de Renseignements Financiers (CRF) ;
- Etat des lieux de la LBC/FT au niveau du continent africain ;
- Supervision des établissements de crédit en matière de LBC/FT ;
- Contrôle sur place par l'ACPR du dispositif de LBC/FT des établissements de crédit.

L'animation de ce séminaire a été assurée par des experts de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et de la Banque de France, en collaboration avec des représentants de Bank Al-Maghrib.

Cet événement a connu la participation de représentants de Cellules de Renseignements Financiers et de Banques Centrales de pays africains et arabes ainsi que des cadres de Bank Al-Maghrib et de l'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF).